LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 5 - JANVIER - FÉVRIER 2016 // WWW.COMMENTRY.FR

A LA UNE p.5
Paris-Nice fait étape à Commentry

VIE PRATIQUE p.9
Recensement de la population

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10

VILLE ENGAGÉE ET ENGAGEANTE

vlada93 / Shutterstock.com

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Comment, au moment où nous souhaitons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016, oublier que 2015 a été marquée par les attentats meurtriers de début et fin d'année ? Tous, avons été meurtris. Tous, sommes empreints de compassion à l'égard des victimes, de leurs familles, de leurs proches. Tous, restons blessés dans notre cœur de français. Mais, parce que nous avons aussi tous une haute idée de la France, de notre République, de ses valeurs, nous sommes restés debout. C'est pourquoi, formons le vœu que 2016 nous préserve autant que faire se peut de la barbarie qui voudrait nous mettre à genoux.

À Commentry, j'ai souhaité que 2016 soit l'année de l'engagement et de la participation citoyenne. « On a très envie de tous ». L'époque est révolue où les élus, les pouvoirs publics pouvaient s'occuper de tout et tout promettre. Convaincu qu'il est indispensable que chacun y mette « un peu du sien » pour que la ville soit encore plus belle à vivre, je crois que c'est bien tous ensemble, avec la participation si modeste soit-elle de chacune et chacun, que nous ferons face aux contraintes, notamment budgétaires, et aux difficultés. Plus encore, l'implication et les initiatives citoyennes sont le gage de réussir à faire mieux. Voilà pourquoi « on a très envie de tous » et j'ose croire pouvoir compter sur tous, dans votre rue, votre quartier, dans nos associations pour gagner ce pari tout au long de cette nouvelle année.

Car souvent, nous revendiquons nos droits et oublions nos devoirs, collectifs et individuels… Il ne suffit pas de le dénoncer, encore faut-il se donner les moyens de changer les choses. Dans une de ses chansons, Daniel Balavoine posait la question « Qui pourra remplacer le besoin par l'envie ? ». Si nous avons « très envie de tous », c'est parce que nous avons « besoin de tous » !

Bonne année 2016 !

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

Claude Riboulet,
Maire de Commentry,
Président de la communauté de communes
Commentry / Néris-les-Bains,
Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.

MÉMO

Nouveau site Internet : mode d'emploi

Depuis quelques mois, vous avez pu découvrir la nouvelle version du site Internet de la ville. Livrer de l'information et des services de proximité, être une vitrine des activités offertes par la ville et ses partenaires, améliorer l'efficacité des services municipaux en favorisant les démarches en ligne, fidéliser les visiteurs et les inciter à s'abonner à l'actualité du site Internet. Voici les objectifs auxquels le site Internet doit répondre.

L'espace citoyen : toutes vos démarches en ligne !

L'une des nouveautés majeures est la création d'un espace citoyen. Accessible dès la page d'accueil du site, cet espace permet à chaque citoyen de créer son compte, accéder aux démarches en ligne, au paiement en ligne et suivre l'avancement de ses demandes en ligne.

Vous souhaitez accéder aux démarches en ligne ? Vous voulez continuer de régler certaines prestations en ligne ? Rien de plus simple.

1 **Vous cliquez sur le pavé « espace citoyen »**
sur la page d'accueil du site Internet

2 **Vous vous créez un compte**
avec un identifiant et un mot de passe

3 **Vous recevez un courriel de confirmation**
sur votre messagerie personnelle, nécessaire à l'activation de votre compte

4 **Vous accédez à votre espace citoyen**
et à toutes les procédures qu'il permet : démarches en ligne, paiement en ligne, etc.

Pour toute question, n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact et nous veillerons à répondre au mieux à vos attentes, afin que vous puissiez pleinement profiter du nouveau site Internet de la ville.

Bonne visite sur www.commentry.fr !

15 secondes

C'est le temps qu'il faut pour se créer un compte citoyen et accéder aux nombreuses fonctionnalités en ligne.

Pour la 1re fois, le magazine annuel de la com'com' est distribué avec celui de la ville, ce qui optimise son coût de diffusion et explique l'absence des pages habituelles consacrées à l'actualité de la com'com' dans ce numéro.

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-15
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT... DES QUARTIERS p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

EVENEMENT

Paris-Nice fait étape à Commentry

➡ *De gauche à droite : Sandy Casar, le célèbre coureur cycliste, Christian Prudhomme et Christophe Cabassut, adjoint délégué à la vie associative, au sport et à l'événementiel, lors de la conférence de presse ASO le 17 décembre 2015 à Versailles.*

La célèbre épreuve historique créée en 1933 et première course majeure par étapes du calendrier international fait halte à Commentry le mardi 8 mars 2016. Après la grande boucle féminine internationale en 2003 et le tour de l'Avenir en 2008, notre ville est fière d'accueillir cet événement sportif et de bénéficier d'un coup de projecteur international.

ASO (Amaury Sport Organisation), organisateur de la course, a choisi Commentry comme ville-étape d'arrivée. Dimanche 6 mars, 21 équipes prendront le départ de Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines pour 8 jours de course, en un prologue et sept étapes, avant d'atteindre Nice, le dimanche 13 mars avec 1 290 km dans les mollets. La 2e étape de 214 km reliera Contres (Loir-et-Cher) à Commentry, avec une arrivée prévue à 16 heures, place du 14 juillet en plein cœur de ville. Pour assurer le spectacle, un écran géant, installé sur la Place, permettra de suivre la retransmission de l'étape en direct sur France Télévisions. Les commentaires des speakers contribueront à l'intensité de l'événement. Sur le podium d'arrivée, seront remis les bouquets, médailles et trophées au vainqueur d'étape et aux maillots distinctifs. Des animations pourront être proposées en marge de la course pour contribuer à la liesse sportive générale ! Le lendemain, mercredi 9 mars, le départ se fera de Cusset.

ASO/G.Demouveaux

« Le programme de la 74e édition de la Course au soleil peut se lire comme un nuancier d'échantillons empruntés aux classiques, courses par étapes ou même circuits visités tout au long de la saison. Les étapes rhodaniennes, que ce soit sur Paris-Nice, le Dauphiné ou le Tour, débouchent presque toujours sur un sprint, que les spécialistes se disputeront certainement à Romans-sur-Isère, pour une revanche de l'explication de Commentry deux jours plus tôt. »

Christian Prudhomme.

Être ville-étape du Paris-Nice, c'est avant tout une fête. Et la fête sera réussie si les acteurs de la ville se mobilisent, chacun dans leur domaine, pour préparer son organisation. Les services municipaux, les écoles, les commerçants et bien sûr les habitants, sont concernés. La circulation sera impactée et nous vous tiendrons informés des plans de circulation et de stationnement. Mais au-delà des contraintes inhérentes à l'accueil d'un tel événement, et qu'il convient d'anticiper, il s'agit aussi d'impliquer les plus jeunes, les familles, les scolaires, les clubs sportifs dans des projets autour du vélo. Les décorations urbaines en lien avec l'épreuve et la pratique du cyclisme sont les bienvenues pour embellir la ville et marquer la fierté des commentryennes et des commentryens à recevoir le Paris-Nice. La ville participe à hauteur de 36 000 €HT. Un ticket d'entrée tout à fait raisonnable, rapporté aux retombées presse immédiates et à l'impact positif en termes de notoriété et d'image.

« Accueillir le Paris-Nice, c'est une chance et aussi une fierté ! Je ne me fais aucun souci pour la qualité de l'accueil commentryen. Cela fait quinze ans que je suis Président de Commentry Cycliste et les habitants ont toujours bien reçu les compétitions sportives. »

Jean-Claude Devaux.

3 QUESTIONS À Christophe CABASSUT

adjoint délégué à la vie associative, aux sports et à l'événementiel

1. Est-ce la ville qui a sollicité ASO pour accueillir le Paris-Nice ?

Pas du tout. En fait, c'est même le contraire. ASO a pris contact avec nous, suite au succès rencontré lors du passage du tour de l'Avenir en 2008. Pour ASO, Commentry affiche une histoire sportive cycliste très enviable et dispose d'équipements performants, comme notre vélodrome, le seul d'Auvergne encore en activité.

2. Et vous, quelles étaient vos attentes pour accepter d'être ville-étape ?

La mise en avant de la ville. Nous tenions à profiter d'un circuit qui la traverse, la valorise… C'est-à-dire avec au moins un passage et une arrivée en cœur de ville. De ce point de vue là, nous sommes gâtés avec pas moins de deux passages en ville permettant aux spectateurs sur place de vivre intensément ce grand moment de sport !

3. Justement, les commentryens vont-ils pouvoir profiter pleinement de cet événement ?

Le cœur de ville va accueillir l'arrivée du Paris-Nice. Différents accès extérieurs faciliteront l'accueil du public. Bien sûr, cela nécessitera des aménagements mais l'ensemble des services municipaux sont d'ores-et-déjà sur le pont et mobilisés pour faire de cette journée une très très belle fête !

RECENSEMENT

Des chiffres aujourd'hui **pour construire demain**

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un acte civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr…et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

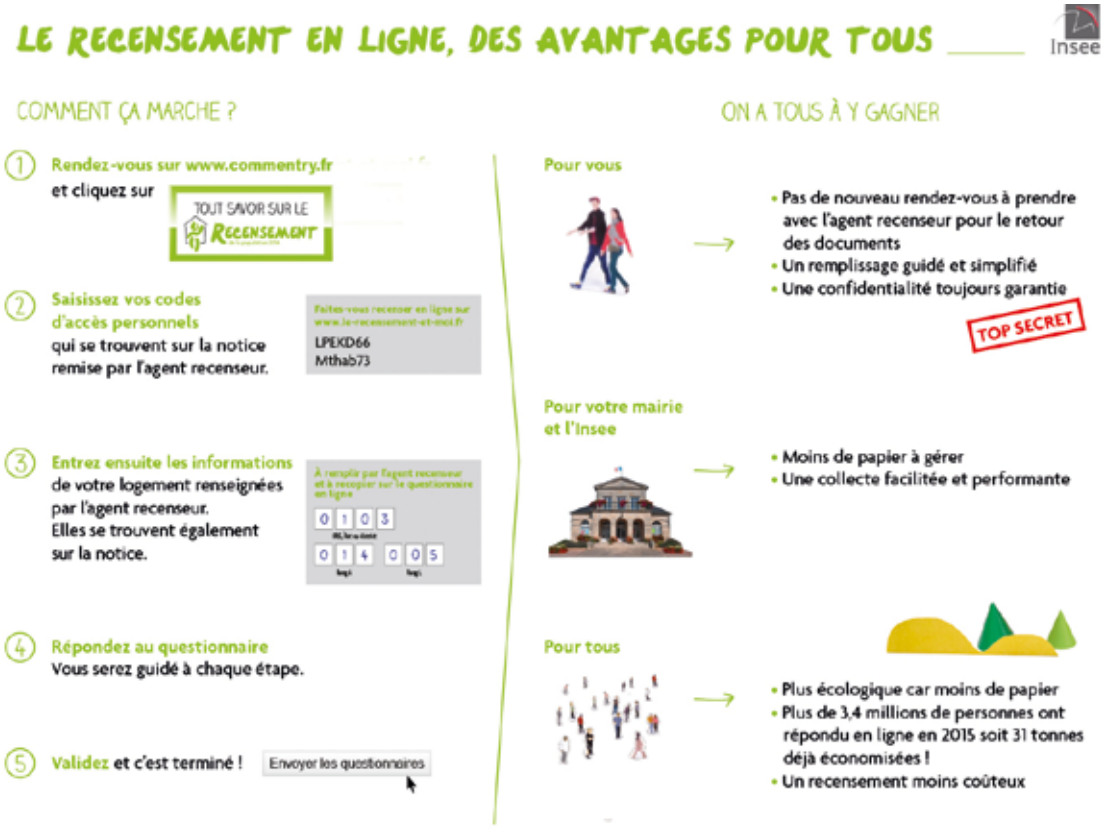

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies… Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous communiquera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, lors de son passage, l'agent recenseur vous remettra une notice d'information avec votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Référez-vous à la démarche ci-dessus.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

➡ *AGENTS RECENSEURS Une équipe sur laquelle on peut compter !*

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Bon à savoir

Une permanence « recensement 2016 » se tiendra en mairie, du lundi après-midi au samedi midi, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Chrystelle et Annick répondront à vos questions. Pour les rencontrer, vous êtes invités à passer par l'entrée du théâtre municipal puis à suivre le fléchage « Recensement 2016 ».

VIE PRATIQUE

BIENVENUE !

Broc'Com

Déjà présent depuis plusieurs années sur les vides-greniers de la région, la « Broc'Com » Daurat a ouvert ses portes depuis décembre 2015 au 7, rue Voltaire à Commentry. Romain Daurat vous accueille avec plaisir à son magasin, situé en face du parking du même nom et de La Pléiade. Vous y trouverez des meubles de toutes tailles, des bibelots, des objets de décoration et de collection, des livres, de la vannerie, du grès.

Passez-y régulièrement car il arrive à Romain de proposer aussi à la vente du linge de maison traditionnel. N'hésitez pas à lui confier le débarras de locaux : cela peut l'intéresser et vous, vous faciliter la vie ! Pompier volontaire, Romain n'est pas en mesure d'afficher des horaires d'ouverture réguliers. Aussi, elles seront affichées et mises à jour directement en vitrine.
Le cas échéant, des rendez-vous pourront être pris au 06 38 39 83 57.

➡ *Broc'Com*

PETITE ANNONCE

Commune loue terrains

De nouvelles conventions pour la mise à disposition de terrains aux particuliers commentryens sont mises en place à compter du 1er janvier 2016. La ville dispose de terrains libres disponibles à la location. Si vous êtes intéressé(e) par l'une de ces offres, merci d'adresser un courrier de candidature à l'attention de Monsieur le Maire, 14 place du 14 juillet, 03600 Commentry.

Terrain libre pour usage de pâture :
- Forêt Ouest (cadastré section AM 149) pour une superficie de 3 720 m²

Terrains libres pour jardins :
- Rue Jean Dormoy (cadastré section AE 511) pour une superficie de 532 m²
- 15 rue Denis Papin (cadastré section BD 180) pour une superficie de 266 m²

Terrain libre pour jardin avec puits
- Rue Henri Ribière (sections cadastrées AB 20 et 643) pour une superficie totale de 745 m²

Pour plus d'informations et réservations :
Marie-Laure Pucenot - 04 70 08 35 16 – dag@ville-commentry.fr

LE DATE A RETENIR

16/01/16

Une réunion publique sur la fibre optique se tiendra samedi 16 janvier à 10h30 à l'Agora. Elle sera animée par Orange, premier opérateur fibre sur le réseau Auvergne Très Haut Débit.

Auvergne Très Haut Débit est une filiale d'Orange. Les élus présents reviendront sur la démarche du réseau d'initiative publique « Auvergne Très Haut Débit » des collectivités auvergnates. En tant que fournisseur d'accès à Internet, Orange présentera le nouveau réseau fibre optique, les modalités de raccordement des foyers en fibre et les nouveaux services offerts par la fibre. Vous pourrez poser directement toutes vos questions aux professionnels présents sur place.

BON PLAN
Gagner votre galette des rois !

De petits rubans ornés d'un motif de libellule ont été dissimulés dans 6 des 4 600 magazines de la ville. Si vous avez la chance de tomber sur l'un d'entre eux, rendez-vous muni de votre ruban à l'accueil de la mairie. Un bon vous sera remis afin de retirer votre galette des rois dans l'une des boulangeries/pâtisseries de la commune. ◆

STATIONNEMENT

Petit rappel de quelques règles de civisme…

C'est l'histoire de Sandrine, une assistante maternelle qui aimerait beaucoup rejoindre l'aire de jeux avec la petite Louise qu'elle emmène en poussette et Antoine, qu'elle tient par la main. Pour cela, Sandrine doit se livrer à un vrai parcours du combattant, slalomant entre les voitures mal garées, l'obligeant à marcher sur la route… Pensez aux piétons, aux enfants, aux personnes à mobilité réduite, qui trop souvent doivent éviter des automobiles mal stationnées et se mettre en danger. Les rues de la ville sont réglementées de manière unilatérale à alternance semi mensuelle. Dans ces rues, le stationnement est autorisé du côté de la rue portant des numéros impairs du 1 au 15 du mois, puis des numéros pairs du 16 jusqu'à la fin du mois. Le changement de stationnement s'effectuant le dernier jour de la quinzaine entre 20 h 30 et 21 h. Enfin, les emplacements « livraison » peints au sol en jaune et indiquant « livraison » sont des stationnements réservés pour charger et décharger un véhicule quelques minutes. ◆

➡ *Serge Boussange et Jean-luc Rodts, agents de police municipale et Chrystelle Rigault, renfort administratif.*

1 SEMAINE AVEC Les agents de la police municipale

LUNDI *// ILOTAGE*

➜ *Les policiers municipaux assurent tous les jours la surveillance et la sécurité des entrées et sorties d'école. De plus, ils patrouillent en ville.*

MARDI *// TRANSVERSALITE*

➜ *Ils mènent régulièrement des opérations conjointes avec la gendarmerie nationale. Ils accompagnent les services municipaux pour veiller à la sécurisation des fêtes et manifestations.*

MERCREDI *// VIE QUOTIDIENNE ET CEREMONIES*

➜ *Au quotidien, les agents mènent des interventions de terrain, procèdent à la surveillance des opérations funéraires. Ils participent aussi aux manifestations commémoratives.*

JEUDI *// SUIVI ADMINISTRATIF*

➜ *Ils passent beaucoup de temps à élaborer des arrêtés, des courriers de mise en demeure, des procès-verbaux, des déclarations de chiens dangereux et à procéder à l'encaissement des taxes sur le domaine public (manèges, échafaudages, etc.)*

VENDREDI *// CONTACT AVEC LA POPULATION*

Après un tour de marché qui est l'occasion de contacts directs avec la population, les policiers municipaux se rendent aussi à l'OPAC pour faire le point sur les conflits de voisinages. De retour en Mairie, ils reçoivent le public.

CADRE DE VIE

Développer le territoire

Les collectivités locales doivent faire face à des contraintes financières, notamment du fait de la baisse des dotations de l'Etat décidées par le gouvernement, que la gestion budgétaire est plus que jamais une priorité et une exigence. Tout en veillant à maintenir les équilibres, la municipalité souhaite préserver ses investissements. Il en va de l'attractivité du territoire, gage de son développement futur. Aménager la ville, structurer son urbanisation, s'engager durablement, préserver l'environnement sont autant de défis que les services municipaux, volontaires et performants, veillent à relever chaque jour, aux côtés des partenaires locaux.

Des agents mobilisés **sur le terrain**

Affectés à la propreté urbaine, les uns sont les garants du nettoyage de la cinquantaine de kilomètres de rues et de voies de la ville. Aux espaces verts, les autres veillent à l'entretien des nombreux stades et à l'embellissement de la ville en nous le disant souvent avec des fleurs ! Les uns contribuent largement à la réussite des fêtes et manifestations, en apportant une assistance technique, œuvrant dans l'ombre à la pose et la dépose de matériels. Les autres élaborent dans leurs bureaux des études et des plans, qui donnent vie à des projets que nous ne sommes pas peu fiers d'afficher comme 100% commentryen. ◆

Du bon usage **de la lumière**

L'optimisation de l'éclairage public a marqué l'année 2015. Cette décision portant sur les horaires d'éclairage (de 6 heures à 23 heures) a été votée, à l'unanimité, en séance du conseil municipal. Trois critères étaient alors retenus : environnement, économie et sécurité. Ainsi les carrefours routiers, ronds-points, manifestations locales bénéficient d'un éclairage. Ses nouvelles dispositions déboucheront sur une économie d'environ 40 000 € annuelle sur les consommations d'électricité. La commission « travaux » sur la base d'une évaluation, portant sur une année, présentera un bilan qui pourraient donner lieu à des réajustements. La commission mènera aussi une réflexion sur des aménagements possibles pour l'été prochain. ◆

Vivre et agir **en toute sécurité**

Plus que jamais, dans un contexte national d'état d'urgence, la sécurité publique est au cœur des préoccupations. C'est elle qui est systématiquement citée comme l'une des priorités des français à l'occasion des élections municipales. C'est elle encore qui contribue à la préservation de la qualité de vie dans la ville. Après celui de l'Agora, un second dispositif de vidéo protection de 5 caméras a été installé en centre-ville. Les agents de la police municipale vont être dotés de bâtons télescopiques et diffuseurs lacrymogènes. La sécurité, ce sont aussi des études obligatoires, des formations, des visites de bâtiments communaux, le remplacement des vêtements de travail, des agents, des mises en conformité… Bref des impératifs contraignants mais indispensables pour garantir la qualité des services rendus aux commentryens au quotidien. ◆

Des énergies **positives**

L'essor de la ville est intimement lié au développement des énergies. Hier avec le charbon, aujourd'hui avec la chimie et la forge, demain avec les énergies renouvelables. On retiendra le réseau de chaleur, en partenariat avec la société Dalkia France, chargée de concevoir, financer, entretenir et exploiter l'ensemble des ouvrages du projet. Il desservira une part importante du parc d'habitations de l'OPAC de Commentry, le lycée Geneviève Vincent mais aussi la piscine, la salle de l'Agora, le gymnase, l'école maternelle du bois et le pôle arc-en-ciel. La plateforme de cogénération biomasse installée sur la plateforme industrielle d'Adisséo permet à celle-ci de répondre à ses besoins énergétiques tout en contribuant à réduire l'émission de gaz à effet de serre. Face à ces défis d'avenir, la municipalité se mobilise et compte poursuivre son ouverture à de nouvelles opportunités susceptibles de préserver et dynamiser le territoire économique. ◆

Repères 2015

541 300 € *de travaux en voirie*

955 HEURES *en personnel pour l'aménagement de la voie piétonnière G. Rougeron*

236 600 € *d'investissement pour la Maison de Santé*

8 SEMAINES *de travail pour la pose / dépose des illuminations de Noël (2 agents)*

4 *stations d'épuration*

200 COMPTEURS *d'eau renouvelés*

Perspectives 2016

Un cadre contractuel *: le 18 décembre dernier, la ville a signé avec 7 partenaires institutionnels un contrat de ville en veille active, pour accéder à des crédits de droits commun pendant cinq ans, en matière de cohésion sociale, d'insertion/emploi et de renouvellement urbain, donnant lieu à de nombreux projets des services de la ville ou des acteurs locaux. L'année 2016 sera marquée par la mise en place du conseil citoyen, du conseil local sécurité et de prévention de la délinquance et de la cellule de veille sur l'emploi.*

Un enjeu sociétal *: comme le souligne Claude Riboulet, maire de Commentry, « Les politiques publiques ne peuvent plus être portées que par l'acteur municipal, l'État ou l'acteur associatif ». S'il est un usager, l'habitant est avant tout un citoyen. C'est ainsi que le samedi 19 mars, la 1re journée citoyenne verra le jour, que seront instaurées 3 instances de concertation citoyenne, que seront poursuivies et privilégiés des rencontres directes entre les élus et les habitants.*

CADRE DE VIE

Accompagner **les habitants**

La solidarité est indispensable à l'heure où le lien social est malmené. Le respect des valeurs humaines doit s'imposer là où les repères se brouillent. Le partage doit prévaloir face à la tentation du repli sur soi. La citoyenneté enfin, doit permettre à chacun d'agir, en tant qu'acteur de et dans la société. Chaque jour, les services de la ville œuvrent au bien-être des habitants. Mais c'est bien tous ensemble, et chacun à son niveau, que nous dessinerons les contours de la ville de demain.

Des agents mobilisés **sur le terrain**

Qu'ils soient spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), éducateur sportif, intervenants sur les TAP, qu'ils relèvent des services du sport et du patrimoine, agents des restaurants scolaires ou de ménage, ils œuvrent au quotidien pour accompagner la scolarité de nos enfants et favoriser leur épanouissement. Lieu d'accueil, d'écoute, d'informations, de soutien et d'orientation, le centre communal d'action sociale de Commentry (CCAS) peut compter sur un personnel administratif qualifié et trois travailleurs sociaux, intervenant en étroite collaboration avec les partenaires sociaux. ◆

Des démarches en ligne **pour vous simplifier la vie**

Depuis quelques mois, avec le nouveau site Internet de la ville www.commentry.fr, vous pouvez bénéficier de prestations en ligne. De quoi vous simplifier la vie et en améliorer l'efficacité des services municipaux. En créant votre compte personnel dans « Mon espace citoyen », présent dès la page d'accueil du site, vous accédez à de nombreuses démarches en ligne : actes de naissance, mariage et décès, inscriptions sur les listes électorales, recensement militaire, etc. Vous pouvez aussi effectuer une demande d'informations directement auprès des services de la ville, payer directement certaines prestations, ou encore bénéficier d'un accompagnement, pas à pas, pour vos droits et démarches et selon votre profil. ◆

Des travaux pour le confort **des usagers**

La ville consacre un budget important à la rénovation de ses écoles. A titre d'exemple, la classe n°7 et le couloir du 1er étage de l'école Edith Busseron ont bénéficié d'une réfection complète à hauteur de 100 374 €, tandis que le traitement acoustique du restaurant scolaire du Vieux Bourg représentait 15 960 €. De plus, à la demande des directeurs d'école, de petits travaux sont menés tout au long de l'année, afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Il en va de même pour l'entretien et la maintenance des nombreux bâtiments et équipements sportifs de la ville. L'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite se poursuivra, notamment avec la mise en place d'un ascenseur au restaurant scolaire Roger Vergé. Elle fait l'objet d'un Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) dont la qualité a été saluée par les services de l'Etat. ◆

Des dispositifs **à chaque étape de la vie**

Pas moins de quatre aides accompagnent les jeunes dans leurs projets : les aides péri-éducatives les encouragent à passer le BAFA ou le BAFD, le « coup de pouce vacances » leur permet de réaliser un projet vacances, le passeport loisirs à profiter d'activités culturelles et sportives et enfin le fond Montusès à poursuivre des études, sous conditions de ressources. Le PIJ ne ménage pas ses efforts pour informer les jeunes et leur proposer un programme d'animations variées et des actions de prévention et de sensibilisation. De son côté, le CCAS de Commentry est structuré en deux pôles : action sociale et personnes âgées/personnes handicapées. Ses agents soutiennent les publics les plus fragiles, avec des offres et des services adaptés. Enfin l'OPAC de Commentry qui gère 900 logements est un opérateur de premier plan de l'insertion sociale, avec lequel les services de la ville collaborent aux projets structurants d'amélioration de l'habitat. ◆

Repères 2015

15 402 € *c'est le coût du repas des ainés*

536 *inscriptions scolaires*

15 €/AN/ENFANT *demandé aux familles pour les temps d'activités périscolaires (TAP)*

10,83 € / 2,70 € *Restaurants scolaires : coût global d'un repas / Prix moyen payé pour un repas*

200 ACTES *d'état civil rédigés*

7 JOURS/7 *service d'aide au maintien à domicile*

Perspectives 2016

Un défi à relever *:*
- *le désherbage avec l'interdiction des produits phytosanitaires le 1er janvier 2017.*

Deux projets structurants *:*
- *aménagement d'une maison des associations dans les locaux de l'ancienne piscine*
- *réhabilitation des bâtiments du pôle arc-en-ciel (exemple : labo de la gare)*

Un enjeu urbain *:*
- *la signalisation, qu'elle concerne la dénomination et la numérotation des rues ou encore celle des services.*

Des travaux nécessaires *:*
- *notamment l'aménagement du carrefour place de la Liberté*

EPANOUISSEMENT

Soutenir les initiatives

Le dynamisme d'une ville se mesure à la richesse de son tissu associatif, à la variété de son offre commerciale et artisanale, à la volonté de son réseau d'acteurs locaux engagés et motivés. Et il se trouve que sur tous ces points, Commentry n'est pas en reste. Pour soutenir ce mouvement, la ville verse une aide financière directe, met à disposition ses infrastructures ou encore apporte un appui technique et logistique. Le contexte budgétaire actuel oblige la municipalité à la prudence et appelle chacun à contribuer à l'effort collectif. C'est à cette condition que Commentry restera une ville où il fait bon vivre, avec de multiples opportunités de s'épanouir.

Des agents attentifs et disponibles

De la naissance d'un projet à son aboutissement, des agents des services municipaux sont mobilisés à chaque étape : aides financières, assistance technique et logistique, sécurité, communication, animation… ils sont nombreux à s'impliquer pour accompagner les associations commentryennes dans la réalisation et la réussite de leurs actions. Une fois encore, c'est le travail d'équipe qui prime et les compétences multiples des agents municipaux qui sont placés au service des habitants/usagers/citoyens. ◆

Des associations extra-actives

La ville compte plus de 80 associations à vocation culturelle, sportive ou de solidarité et d'entraide. Cette richesse se mesure facilement lorsqu'on observe la programmation des manifestations commentryennes, qui a vraiment tout d'une grande ! Pour maintenir cet excellent niveau d'offres d'activités, il faut des bénévoles engagés dans les associations. N'hésitez pas à contacter le Point associations ou vous rendre sur le site Internet de la ville pour les découvrir, vous inscrire, vous engager, vous enrichir et sans aucun doute beaucoup vous amuser ! ◆

Une saison culturelle qui se savoure

Sa renommée est chose faite. Reste que les services de la ville et les acteurs culturels (Ompac, FCEA et Harmonie Commentryenne) ne ménagent pas leurs efforts pour cultiver cette réussite. Musique, humour, danse, théâtre, expositions, ateliers d'art… ce sont près de trente dates qui constituent la saison culturelle de Commentry. Celle-ci débute en septembre et s'achève en mai. Là, ce sont les estivales qui prennent le relais et qui vous guident en tongs à travers l'été, avec des temps forts aux accents légers, musicaux et résolument festifs ! ◆

Des animations qui ponctuent les saisons

Tout au long de l'année, Commentry prend rendez-vous avec ses habitants. Le plus souvent, sans rendez-vous d'ailleurs, tant ces manifestations sont inscrites dans le patrimoine génétique de la ville ! En famille, on va au carnaval au printemps, au Vijon l'été, à la Nuit des Lucioles l'automne. On va aussi se balader et profiter des animations et des bonnes affaires des marchés d'Automne et de Noël, et à la grande braderie. On se recueille lors des cérémonies commémoratives. On se défoule le long des stades, lors des compétitions sportives ou à La Piscine, entre amis. Cette dynamique, malgré un contexte financier délicat et qui appelle à la vigilance économique, la municipalité veille à la maintenir car elle est vecteur de lien social. ◆

Repères 2015

351 900 € *pour la rénovation du stade synthétique*

179 *groupes scolaires et d'adultes reçus à la Pléiade*

575 000 € *de subventions directes versées aux associations communales*

977 *visites au PIJ*

42 *associations adhérentes au Point associations*

Près de **200 ÉLÈVES** *à l'école municipale de musique*

Perspectives 2016

Un évènement sportif national *: arrivée du Paris-Nice le 8 mars*

Une exposition majeure *: les Harmonies (nov. 2016 / août 2017)*

Un temps fort d'échanges *: le Forum des associations*

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu complet est affiché sur panneau à côté de la Mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 25 novembre 2015

Mise à jour du règlement du conseil municipal.
Le conseil municipal a donné son accord aux modifications de son règlement intérieur, vues au préalable en conférence des Présidents. Il s'agit de mettre à jour le texte relatif à l'espace réservé à l'expression des conseillers municipaux. En effet, une tribune d'expression pour les groupes politiques a été créée sur le nouveau site internet de la commune (rubrique Vie municipale/Conseils municipaux/Tribune politique).

Approbation du projet de schéma de mutualisation.
Par délibération en date du 4 février 2015, en validant la Charte de mutualisation, le conseil municipal a décidé d'engager la commune dans la démarche de mise en place du schéma de mutualisation, engageant les Maires et le Président de la 3CN, sur des objectifs généraux, une méthode commune à tous les chantiers de mutualisation et des principes visant à la prise en compte de la dimension ressources humaines dans tout projet de mutualisation à venir. L'élaboration et l'adoption de ce schéma doivent respecter des principes fixés par la loi :

- Que le Président de la communauté de communes établisse, dans l'année 2015, un rapport relatif aux mutualisations entre les services de la 3CN et les services des communes, qui sera transmis pour avis à chacun des conseils municipaux ;
- Que ce rapport comporte un « projet de schéma de mutualisation des services » à mettre en œuvre pendant la durée du mandat ;
- Qu'il soit adopté par le conseil communautaire puis adressé à chacun des conseils municipaux ;
- Que le Président de la communauté de communes fasse une communication annuelle sur l'avancement de ce schéma au moment du DOB ou à défaut du vote du budget.

Aussi et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, a donné son accord à l'approbation du projet de schéma de mutualisation.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier (SDCI).
Dans le cadre de la Loi 2015-991 du 9 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dans chaque département, il appartient au Préfet d'adopter, avant le 31 mars 2016 et après concertation avec les élus, un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) en vue de rationaliser la carte de l'intercommunalité. Ce projet est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés. Ces assemblées doivent se prononcer dans un délai de deux mois à compter de la notification. Puis l'ensemble des

délibérations sera adressé à la CDCI. En ce qui concerne la commune, le projet de schéma du Préfet propose la fusion des communautés de communes de Commentry/Néris-les Bains et de la région de Montmarault. Le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimé, a émis un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier.

Vente aux enchères en ligne d'un véhicule électrique.
Les activités des services de la ville conduisent à la réforme régulière de divers matériels ou mobiliers devenus obsolètes. Par délibération en date du 4 février 2015, la commune de Commentry avait réformé plusieurs véhicules dont un utilitaire électrique, affecté aux espaces verts et propreté urbaine. Le bien a été attribué à 830 €.

Actualisation de la tarification des services publics communaux.
Le conseil municipal a donné son accord sur les propositions formulées par la commission de tarification réunie le 5 novembre 2015, et concernant les tarifs de l'eau, de l'assainissement, des concessions et redevances des services funéraires, des droits de voirie en matière d'occupation temporaire du domaine public et privé.

Modification de la subvention allouée au CCAS.
Lors du conseil municipal du 27 février 2007, une convention a été établie entre la commune et le CCAS. Elle définit notamment la mise à disposition du personnel, de locaux, les prestations de service et la subvention attribuée pour le bon fonctionnement du CCAS. Le décompte des mises à disposition (personnel, prestations de services administratifs, financières, techniques, téléphonique, de reprographie et de communications externes) a diminué en 2015, passant ainsi de 362 228,16 € à 341 318,60 €.

Modification du règlement intérieur des marchés publics (application du décret du 17/09/15).
Le décret du 17 septembre 2015 et entré en vigueur le 1er octobre 2015 modifie le Code des marchés publics en relevant de 15 000 € HT à 25 000 € HT le seuil en dessous duquel il est possible, sous certaines conditions, de passer un marché sans publicité, forme écrite et notification du marché non obligatoire. Il convient néanmoins de respecter les conditions suivantes : choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, faire une bonne utilisation des deniers publics, établir plusieurs devis. De ce fait, le règlement intérieur des marchés publics a été modifié en tenant compte de ce nouveau seuil.

Convention de partenariat tripartite entre la commune, le CCAS et les associations Restos du Cœur - Relais du cœur et Solal.
La commune contribue à la lutte contre la précarité en mettant en place des dispositifs d'aide en faveur des personnes démunies de manière directe ou par l'intermédiaire du CCAS. Plus particulièrement concernant l'aide alimentaire, Commentry s'est engagée depuis de très nombreuses années à soutenir l'association Resto-Cœur de l'Allier et l'association SOLAL (« Solidarité Alimentaire »). Pour une meilleure lisibilité et répartition des interventions entre la commune et son CCAS, une convention partenariale pluriannuelle tripartite est établie avec chacune de ces associations. Chaque convention précise les contributions des partenaires, leurs engagements réciproques ainsi que les conditions et modalités d'évaluation des partenaires. Désormais, le soutien du CCAS sera d'ordre financier (subvention de 3 400 € à l'année pour chaque association). Celui de la commune sera consenti au travers des mises à disposition de locaux et les dépenses afférentes à leur utilisation (abonnements divers et consommations, téléphonie le cas échéant). Enfin chaque association, outre son activité propre, s'engage à soutenir, participer et promouvoir les actions et dispositifs de lutte contre les exclusions engagées par la commune et son CCAS. Ces conventions, conclues jusqu'au 31 décembre de l'exercice, sont reconductibles sur trois ans. Par ailleurs, elles ont fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration du CCAS le 22 octobre dernier.

Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024.
Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Commentry est attachée. La ville de Paris est candidate à l'organisation des JOP d'été 2024, avec nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine. Aussi, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, apporte son soutien à cette candidature et émet le vœu qu'elle soit retenue par le Comité International Olympique.◆

NUMEROTATION ET DENOMINATION DES RUES

Nous vous avions parlé cet été de la mission des services municipaux, qui veillent à doter toutes les rues, voies et impasses de la commune de noms et de numéros. Après Signevarine, le secteur de Bois-Forêt/Les Marlières/La Couronne/La Torche/Les Chavais. Puis viendra le tour des Clous cet été, la Fayolle et les Mazelles suivront.

Un travail minutieux et collaboratif en plusieurs étapes :
Étape 1 : les techniciens se rendent sur place pour effectuer une enquête de terrain et formulent des propositions.
Étape 2 : la commission travaux se réunit et valide ces propositions ou en formulent de nouvelles.
Étape 3 : un plan est établi par le bureau d'études de la ville sur la base des propositions de la commission.
Étape 4 : une réunion publique sur place se tient avec les élus et les habitants du quartier concerné afin de valider les noms et les numéros proposés.
Étape 5 : ce choix est entériné par délibération du Conseil municipal.
Étape 6 : le centre technique municipal installe les panneaux de rues dans le secteur concerné.
Étape 7 : les habitants reçoivent par voie postale un courrier de la mairie avec leur certificat d'adresse et la liste non exhaustive des prestataires et autres correspondants à informer.
Étape 8 : le centre technique municipal installe gratuitement les plaques numérotées fournies par la Mairie. Le cas échéant, chacun est libre de mettre en place la plaque de son choix, sous réserve de la conformité au numéro attribué.

JOURNEE CITOYENNE

Le principe de cet événement est simple : mobiliser les habitants, dans un élan de civisme, autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie. La journée citoyenne est consacrée à la réalisation de petits chantiers de réparation, d'amélioration, d'embellissement, etc. de biens publics utilisés et visibles par tous, dans différents quartiers de la ville. Il peut s'agir de plantations d'arbres et de fleurs, de peintures, de nettoyage de lieux publics, de remise en état de bordures, etc.

Mettre ses compétences au service de la communauté, dans le cadre d'une journée bénévole.

A Commentry, elle aura lieu le samedi 19 mars, pour accueillir et fêter tous ensemble l'arrivée du Printemps ! La journée citoyenne est l'occasion de promouvoir des valeurs essentielles de la vie en société ; c'est aussi un moment convivial, de rencontres et d'échanges, notamment lors du repas pris en commun. Quel que soit votre âge ou vos compétences, vous êtes le (la) bienvenu(e) pour participer ! Vous recevrez prochainement un courrier d'information incluant un appel à participer avec un coupon-réponse à remplir et retourner à la mairie.

Alors, retenez bien la date du 19 mars... car comme disait cet humoriste, toujours grossier mais jamais vulgaire : on compte sur vous !

Commentry pour tous

Nous adressons à toutes et à tous, à vous et vos proches, nos vœux pour 2016, que nous espérons plus paisible que l'année qui s'achève, marquée par les attentats terribles de novembre et janvier derniers.

Plus que jamais, il nous appartient à nous, hommes et femmes engagés en politique, de porter l'espoir en ne cédant pas aux sirènes de la facilité : L'accueil initialement prévu de 30 demandeurs d'asile encadrés et en transit dans des logements vacants de notre ville est reporté sine die… ? Cautionner la peur de l'autre et le repli sur soi qui s'est manifesté dans le vote FN plutôt que faire appel à la générosité et à l'empathie de l'être humain n'est ni responsable ni digne d'un élu de la République. C'est insulter les Commentryens qui ont su accueillir toutes les vagues de migrations constitutives de leur histoire qui se sont succédées dans des périodes tout aussi difficiles. C'est rompre avec la promesse républicaine de Liberté, Égalité, Fraternité fragilisée par l'ultra libéralisme qui fragmente notre société comme jamais en faisant exploser les inégalités.

En effet, dans le même temps, la dérégulation libérale soutenue par notre maire - président de la com.com continue ses ravages : C'est bien le moins disant social qu'il privilégie dans le schéma de mutualisation intercommunal proposé à ses conseillers communautaires, voté à main levée par tous, sauf une voix. C'est le même maire de Commentry élu départemental majoritaire qui vote, dans une démarche de casse obsessionnelle, la suppression de toutes les aides du volet social de la jeunesse : BAFA, permis de conduire, séjours linguistiques… sans parler de la culture.

Dans cette période de basses eaux et de vague triste, nous continuerons sans relâche à nous opposer et à dénoncer tout ce qui détruit la cohésion sociale, non par posture mais en montrant qu'une autre voie est possible, qui assècherait les illusions nourries par les apprentis sorciers qui prêchent la haine et mettent en péril la République et la démocratie.

Commentry de toutes nos forces !

Nous, élus du groupe majoritaire « Commentry de toutes nos forces » vous présentons nos vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2016. Ce n'est pas qu'une formule consacrée mais sincèrement notre souhait du meilleur pour chacune et chacun.

Qu'elles sont nos bonnes résolutions en ce début d'année ?

Rester au quotidien à votre service, en faisant de notre mieux. Sans vous promettre ce qui n'est pas réaliste et qui conduit à la désillusion et la déception. Être exigeant dans la bonne gestion de la commune.
Parce que les temps sont durs, il faut avoir le courage de prendre des décisions parfois difficiles. Tenir ferme notre devoir de vérité. Car si les grandes idées souvent généreuses apparaissent séduisantes, l'idéologie se heurte à la réalité des choses. Demeurer positifs et constructifs.
En effet, la critique est facile, le dénigrement tellement simple ! Systématiques, ils entretiennent la sinistrose et le mécontentement… franchement, est-ce ce que vous méritez ?
Enfin, faire de la politique autrement. Le score important, même à Commentry, du Front national aux élections régionales est une vraie leçon. C'est plus qu'un message de ras-le-bol. C'est un avertissement sévère qui met en cause les vieilles attitudes politiques, pour ne pas dire politiciennes.

Ces résolutions, nous les tiendrons. Pas tous seuls, avec vous pour nous aider si besoin, nous « rappeler à l'ordre ». Car « on a très envie de tous », de toutes nos forces.

Non pas pour détruire et opposer les uns aux autres, mais consolider, construire, développer cette ville, que nous aimons tant. Alors 2016 sera vraiment une bonne année : pour tous, avec tous, avec nous, avec vous !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski, Patrick Debowski.

Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association COUP DE MAIN // Tirage : 4 600 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - G. Charbonnel - Fotolia - Shutterstock - ASO

Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.ville-commentry.fr.
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Du 5 janv. au 13 fév.

Exposition S. Ruiz

Le thème favori de ce sculpteur est l'homme, à travers le couple ou la famille. Avec le métal, il parvient à réaliser des sculptures légères et aériennes qui séduisent immédiatement. Son talent vient a été récemment salué lors du 30e salon du carrefour des arts de Chamalières, où il a remporté la médaille d'or.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

Samedi 16 janvier

Journal d'un fou

A 17 h, la salle de l'heure du conte de la Pléiade accueille une adaptation de la célèbre nouvelle de Gogol. Dans ce spectacle théâtrale gratuit et réservé aux adultes, Véronique Durantin, (mise en scène, costumes et décors), accompagne Michel Durantin (jeu et mise en scène), pour le seul récit à la 1re personne écrit par Gogol.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

Mercredi 20 janvier

Cinéma au Théâtre

Deux fois par mois, la Ville de Commentry propose une séance de cinéma en partenariat avec l'UDAAR 03, à 20 h 30 au théâtre municipal.
Après Belle et Sébastien le 6 janvier, la force sera avec vous le 20 janvier pour Star Wars !

Tarif : 5 € / 3,50 €

☛ Renseignements :
Service Animations-Loisirs
04 70 64 49 09

Dimanche 24 janvier

Championnat d'Auvergne de cross-country

L'USPC Athlétisme n'est pas peu fière d'accueillir les quelques 700 coureurs de ce temps fort du cross-country. Rendez-vous à l'Agora à partir de 11 heures pour faire le plein d'émotions, vous régaler du spectacle de ces compétiteurs de terrain et vibrer face à leur exploit !

☛ Renseignements :
USPC Athlétisme - 06 03 55 62 17

Samedis 30/01 et 20/02

Ateliers d'arts

Modelage le 30/01 et gravure le 20/02, animé par l'artiste Jacques Moiraud.

De 14h à 18h, pour adultes, atelier gratuit avec matériel compris, sur réservation.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Vendredi 5 février

La Grande Sophie

Salle de l'Agora, 20h30 : la Grande Sophie se raconte dans « Nos histoires », son nouvel et septième opus. Victoire du meilleur album en 2013 pour « La place du fantôme », victoire de la révélation scène en 2005, disque d'or sur ses quatre derniers albums, elle a bien tout d'une grande, cette artiste majeure de la scène française !

☛ Renseignements :
salle de l'Agora - 04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Du 16 février au 26 mars

Exposition J. Moiraud

C'est de linogravure qu'il s'agit : cette technique en relief, proche de la gravure sur bois, qui se pratique sur un matériau particulier : le linoléum. Le résultat est étonnant et l'artiste passionnant. Estampes sur cuivre, aquatinte, pointe sèche, grands linos… des œuvres fortes à découvrir !

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

Dimanche 21 février

Broc jouets, vêtements enfants et puériculture

La salle de l'Agora accueille de 9h à 18h la deuxième édition de ce rendez-vous familial, qui est surtout l'occasion de faire de bonnes affaires !

Vous souhaitez participer ? 3 € la table avec installation à partir de 8h - Inscriptions avant le 15 janvier.

☛ Renseignements :
Amicale du clos des Acacias
04 70 64 60 21 - 07 80 09 26 70

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Samedi 27 février

Monstro dodo

Dans la salle de l'heure du conte, à 11 heures puis 15 heures, un spectacle théâtral gratuit s'adresse aux petits à partir de 3 ans. Tout se passe dans une chambre d'enfant, avec un lit, refuge de nos nuits et de nos vies intérieures et qui nous guide vers le monde des rêves, avec aussi nos peurs, nos fantasmes, nos cauchemars et nos jeux.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

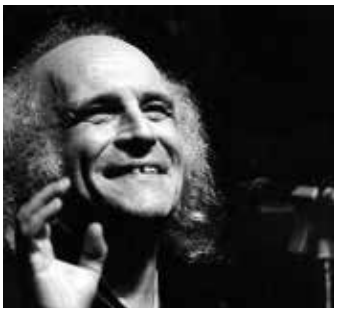

Samedi 5 mars

Hommage à Léo Ferré

La troupe des Rideaux Verts du FCEA rend un vibrant hommage en chansons à Léo Ferré, salle de l'heure du conte, à partir de 18h.

☛ Renseignements :
Espace Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Dimanche 20 mars

Loto de l'école du Vieux-Bourg

Salle de l'Agora, à partir de 14 h, venez partager un bon moment en famille ou entre amis, participer au loto de l'école du Vieux-Bourg et peut-être gagner de nombreux cadeaux !

☛ Renseignements :
école du Vieux-Bourg
04 70 64 35 73
ecole.vieux-bourg.commentry.03@ac-clermont.fr

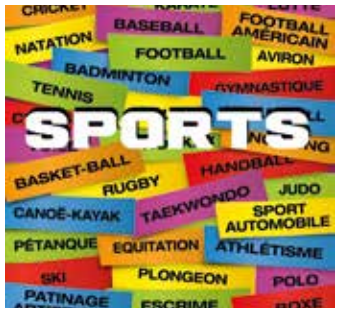

Janvier / Février

Rencontres sportives

En basket, au gymnase Jean Pellez à 20h : l'équipe (A) du BEC de Commentry rencontre Mozac-Volvic le 16/01, Combronde le 23/01 et Pérignat le 27/02.

En football, au stade Isidore Thivrier ou au stade synthétique à 20h : l'équipe (A) de l'USCP rencontre Issoire le 23/01.

En rugby, au stade Isidore Thivrier à 15h : l'équipe (A) de l'ASFC rencontre Romagnat le 17/01, Combronde le 24/01 et Les Ancizes le 14/12.

Tous les samedis*

Les Petites Oreilles

Avec « Les Petites Oreilles », La Pléiade propose une animation destinée aux enfants de moins de 3 ans, tous les samedis de 11 h 11 h 30 (hors vacances scolaires), avec la présentation de contes, comptines, jeux de doigts.

☛ Renseignements :
Section jeunesse de l'espace
Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 h à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

* hors vacances scolaires

Un samedi sur deux*

Espace ados

Un samedi sur deux, la médiathèque accueille « L'Espace ados » à partir de 16 heures. Des coups de cœur, des échanges sur des romans, BD, DVD et CD sont partagés entre tous les participants. Cette animation débutera le 3e samedi de septembre.

☛ Renseignements :
Section jeunesse de l'espace
Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 heures à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Tous les mois

Les petits artistes à l'heure du conte

Une fois par mois, de 16h30 à 17h30, une animation autour du conte et une activité créative sont proposées aux enfants de 4 à 12 ans.

☛ Renseignements :
Section jeunesse de l'espace
Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 heures à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Tous les trimestres

Comme il a fait lui

Une fois par trimestre, l'animation des « petits artistes » est remplacée par « Comme il a fait lui ». Un atelier qui permet de découvrir l'univers d'un artiste.

☛ Renseignements :
Section jeunesse de l'espace
Culturel La Pléiade
Place de la Butte
Mardi et jeudi de 14 heures à 18h,
mercredi, vendredi et samedi :
9h30 à 12h et 14 h à 18h
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

2 kinés polonais
à la rescousse de vos muscles !

Originaire de Silésie, au sud-ouest de la Pologne, Witold et Malgorzata Pokkuta sont arrivés à Commentry en août avec leurs deux enfants. Ce couple de kinésithérapeutes s'est installé au 2, rue Pierre Semard dans le cabinet de Monsieur Bonniface.

Quand et pourquoi avoir quitté la Pologne ?
En 2006, à la fin de nos études de kinés, nous avons pris la direction de la Hollande afin de trouver du travail puis de nous installer à notre compte. Bien que tout n'ait pas été simple dans ce pays, nous avons tout de même obtenu reconnaissance et agréments. Fin 2013, nous sommes arrivés en France. Chez nous, il est difficile de gagner sa vie, c'est pour cette raison que nous avons souhaité partir.

De Bourbon-Lancy, comment vous êtes-vous retrouvés à Commentry ?
Par le biais d'une amie polonaise qui vit à Montluçon. Nous la connaissons depuis l'école et son mari est en contact avec le président du comité de Jumelage de Commentry, Christophe Zulawinski. C'est ensuite par son intermédiaire que nous avons rencontré Monsieur Bonniface et que nous avons choisi de nous installer à Commentry.

Comment s'est passée votre installation ?
Très bien ! Monsieur Bonniface nous aide au quotidien, surtout pour les démarches administratives. Les patients sont très agréables. Et le fait d'avoir débuté en période estivale a facilité les choses.

Commentry compte une importante communauté polonaise. Avez-vous déjà rencontré, partagé et échangé avec elle ?
En octobre dernier, le comité de jumelage nous a accompagnés dans une visite de la ville, à la rencontre de ses adhérents. Au cabinet, nous avons aussi créé des liens particuliers avec des patients d'origine polonaise, avec lesquels nous échangeons souvent sur le pays.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus en France ?
La cuisine française en général… et le fromage en particulier ! En Pologne, il n'y a pas autant de choix et de qualité.

Qu'est-ce qui vous manque le plus de Pologne ?
La famille, une évidence ! On se voit deux fois par an. Ce n'est pas simple, même si aujourd'hui, avec le web, on peut facilement communiquer. Mais pouvoir se retrouver en famille, c'est important.

Le VRAI/FAUX spécial Pologne par Witold et Malgorzata

Les Polonais boivent beaucoup.
Lui : C'est faux ou en tout cas, beaucoup moins que les Irlandais !

Les Polonais sont très accueillants.
Elle : C'est vrai et c'est même une tradition. Chez nous, on veut bien accueillir.

Les filles polonaises sont magnifiques.
Lui : Oui je confirme sans l'ombre d'une hésitation ! Elles sont toutes très belles !

Les Polonais sont râleurs.
Elle : C'est vrai, ils râlent beaucoup ces messieurs mais cela ne les empêche pas de toujours mettre du cœur à l'ouvrage !

Les Polonais sont religieux.
Elle : Certes, nous sommes croyants mais avec les nouvelles générations, beaucoup moins pratiquants, un peu comme en France en fait.

La nourriture polonaise est fade.
Les deux : Disons qu'elle est moins variée et que les plats sont assez simples chez nous.

Les Polonais sont forcément plombiers.
*Lui : **Archifaux ! Regardez, moi je suis kiné et beaucoup de Polonais en France le sont aussi.***

Les Polonais ont tous des noms imprononçables.
Lui : Pour vous en France, c'est clair, cela semble être un problème !

Les Polonais sont patriotiques.
Les deux : Tout à fait oui. Même si nous vivons à l'étranger, notre pays est toujours en nous.

En tant que kinés, êtes-vous sportifs ? Ou avez-vous d'autres passions que vous souhaiteriez partager avec nous ?
Witold pratiquait beaucoup la musculation et moi la Zumba. Aujourd'hui, nous disposons de moins de temps entre le cabinet et les enfants. Alors, Witold en fait encore de temps en temps et moi je compte bien m'y remettre très bientôt !

Qu'est-ce qu'on vous souhaite pour 2016 ?
Au-delà de la santé qui est très importante, c'est de pouvoir nous stabiliser professionnellement et nous installer durablement en famille à Commentry. ◆

SAINT-VALENTIN

Conter fleurette à Commentry

Chaque génération de petits amoureux Commentryens a eu ses lieux de rendez-vous propres. Loin de se contenter des bancs publics, encore que certains y aient trouvé dans leur jeunesse une certaine commodité de proximité, à défaut de confort ou de discrétion, de nombreux chemins de la campagne environnante ont été témoins de bien des serments. Ainsi, jusque dans les années soixante-dix, certains tronçons de l'ancienne ligne ferrée reliant Commentry à Montluçon avaient la faveur des jeunes gens. Une sorte de mythique « Route 66 » de l'amour, en moins américain mais en plus romantique et local !

« Tu viendrais avec moi sur la petite ligne ? »

Ces parcours cumulaient de nombreux avantages, le premier étant la distance, idéale pour parvenir à conclure après quelques kilomètres ; le second étant la discrétion. Bien entendu, il arrivait que plusieurs couples se trouvent engagés sur le même chemin. Il suffisait alors de ralentir le pas, voire de faire une halte au milieu de quelques bosquets aussi accueillants que providentiels pour retrouver l'intimité recherchée ! Nombreuses étaient celles qui suivaient leur galant sur ces lieux où tout ou presque était permis. Car la longueur du parcours pouvait aussi jouer l'effet inverse et susciter quelques chamailleries, fomentant alors bien des regrets dans l'esprit de chacun sur le chemin du retour. Outragée ou déçue, la donzelle jurait bien que l'on ne la reprendrait pas de sitôt, mais invariablement, se retrouvait sur le même chemin au bras d'un autre prétendant. Surveillant de près les jeunes filles, les mères de famille s'inquiétaient de voir s'arrondir les silhouettes : « Dis-donc, l'Evelyne, tu n'y aurais pas été y voir avec le Gaston, sur la petite ligne ? ». Bien entendu, si leur vigilance pouvait être prise en défaut, il n'en allait pas de même avec les commères du quartier qui, elles, savaient parfaitement qui suivait qui !

Sous la plume inspirée de Patrick Debowski.

L'illustrateur Raymond Peynet s'est fait connaître internationalement, grâce à ses «Amoureux». Ce petit couple romantique et charmant, constitué d'un jeune homme aux allures d'artiste, chapeau melon, cheveux longs, lavallière et sa compagne, jeune fille au chignon sage et à l'air timide, dont il dira ensuite qu'il s'était inspiré des traits fins de sa propre épouse, Denise. Raymond Peynet s'est éteint à l'âge de 90 ans à Mougins le 14 janvier 1999, un mois jour pour jour avant la Saint-Valentin. De son côté, Commentry semble décidemment amenée à sceller son destin à la ville de Mougins. Puisque c'est dans cette même ville qu'a vécu et œuvré Roger Vergé, le célèbre cuisinier né à Commentry, qui a donné son nom au restaurant scolaire, inauguré en octobre dernier en présence de son épouse, qui s'appelle également Denise !

LA COURSE AU SOLEIL

PARIS NICE

DU 6 AU 13 MARS 2016

DIMANCHE 6 MARS
Conflans-Sainte-Honorine (78) - Prologue

LUNDI 7 MARS
Condé-sur-Vesgre (78) > Vendôme (41)

MARDI 8 MARS
Contres (41) > Commentry (03)

MERCREDI 9 MARS
Cusset (03) > Mont Brouilly (69)

JEUDI 10 MARS
Juliénas (69) > Romans-sur-Isère (26)

VENDREDI 11 MARS
Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)
> Salon-de-Provence (13)

SAMEDI 12 MARS
Nice (06) > La Madone d'Utelle (06)

DIMANCHE 13 MARS
Nice (06) > Nice (06)

letour.fr / @ParisNice

74e édition

Yvelines Le Département · VILLE DE NICE · LNC

LCL · RAGT SEMENCES · FESTINA · ŠKODA · le coq sportif · AG2R LA MONDIALE · MAVIC · randstad · EUROVISION · francetv sport